

**Conditions Générales d'Achat (CGA).**  
**Marché à procédure adaptée en application**  
**de l'article 28 du code des marchés publics.**



**Mairie de LE RELECQ-KERHUON**

1, Place de la Libération  
29 480 LE RELECQ-KERHUON

Services Techniques

N° de marché :

OBJET DE LA CONSULTATION : Aménagement d'un terrain multisports sur la Ville du Relecq-Kerhuon

**Caractéristiques du marché :** (Réservé à la Collectivité - Ne pas compléter)

Marché public de travaux

Montant H.T. en € :

Montant T.T.C. en € :

Délai d'exécution :

Les travaux seront exécutés dans le délai maximum de 7 jours à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Durée du marché :

La durée de validité du marché est identique au délai d'exécution.

**Article 1 : Opposabilité des conditions générales d'achat**

L'acceptation d'une commande implique l'adhésion entière et sans réserve du prestataire aux présentes conditions générales d'achat de la Mairie de Le Relecq-Kerhuon. Sous réserve de la législation en vigueur, et en particulier des dispositions du Code des Marchés Publics aucune condition particulière ou générale (quelque soit son support) ne sera opposable à l'acheteur sauf acceptation formelle et écrite par celui-ci.

**Article 2 : Pièces constitutives du marché (par ordre décroissant)**

Pièces particulières :

- 1 - le présent document et ses annexes éventuelles
- 2 - le cahier des charges technique
- 3 - le devis du prestataire

Pièces générales : le CCAG travaux

**Article 3 : Désignation des acteurs du marché**

Maîtrise d'ouvrage / Maîtrise d'œuvre : Mairie de Le Relecq-Kerhuon

Ordonnateur et Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics : le Maire. Comptable public assignataire des paiements : le Trésorier Principal de Brest Banlieue – Guipavas.

**Article 4 : Prix**

4-1 Forme du prix : global et forfaitaire.

4-2 Variation des prix : Les prix du marché sont fermes et définitifs.

**Article 5 : Livraison - achèvement des prestations - transfert de propriété**

Le retard de livraison des fournitures ou d'achèvement des prestations ou travaux pourra donner lieu à l'application de pénalités, dans les conditions du CCAG défini à l'article 2.

Achèvement des prestations et transfert de propriété : conformément au CCAG défini à l'article 2, sous réserve de dispositions contraires dans la commande ou ses annexes.

**Article 6 : Réception / vérification / transfert de propriété / garanties**

Il sera fait application du CCAG défini à l'article 2.

**Article 7 : Paiements**

Le mode de règlement retenu est le virement avec paiement à 30 jours francs à compter de la réception du projet de décompte adressé par courrier recommandé à la Collectivité. Les intérêts moratoires seront appliqués conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Le règlement des comptes se fera par acomptes mensuels et solde.

**Article 8 : Résiliation**

Il sera fait application du CCAG défini à l'article 2.

**Article 9 : Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire**

Sans objet

**Article 10 : Différends et litiges**

En cas de litige, la juridiction compétente est le Tribunal Administratif de Rennes.

**Article 11 : Dispositions relatives à la sous-traitance**

Tous les éléments ou dispositions relatifs à la sous-traitance dans la présente commande, se feront en application des articles 112 à 117 du Code des Marchés Publics.

Notifié le :

## A compléter par le candidat :

Le contractant est une entreprise individuelle .....   
Le contractant est une société (ou un groupement d'intérêt économique) .....   
Le contractant est un groupement d'entrepreneurs solidaires .....

Nom et prénoms :

Qualité / Nom Commercial / Intitulé complet et forme juridique de la Société :

Agissant en mon nom personnel  agissant au nom et pour le compte de la Société

Domicilié à  ayant son siège social à

Adresse complète :

Adresse courriel :

N° de téléphone :

N° de télécopie :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

N° d'identité d'entreprise (SIREN) :

N° S.I.R.E.T. (14 chiffres) :

Inscription :

Au registre du commerce  au répertoire des métiers  Numéro

### PAIEMENTS :

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert

Au nom de :

Code établissement :

Code guichet :

N° de compte :

Clé R.I.B. :

À (nom et adresse de la banque) :

---

Le titulaire **accepte** l'avance  OUI  NON

Date :

Personne habilitée à engager la Société :

Signature et cachet :

## Réservé au représentant du Pouvoir Adjudicateur

Est accepté le présent marché,

A LE RELECQ-KERHUON, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Signature :

Date d'effet du marché :

Reçu l'avis de réception de la notification du marché le : .....  
(date de réception de l'avis).